

## **SM le Roi s'enquiert à Agadir du programme de qualification des imams, doté d'un budget annuel de 125 MDH.**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-01-2011 23:16:00

- **Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Pacte des ouléma pour la réforme du champ religieux.**
- **Un total de 44.600 imams bénéficient de ce programme sous l'encadrement de 1.426 ouléma.**

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, s'est enquis, vendredi à la mosquée Mohammed V à Agadir, du programme de qualification des imams, doté d'une enveloppe budgétaire annuelle de 125 millions de DH (MDH) et s'inscrivant dans le cadre de la mise en oeuvre du Pacte des ouléma (Mithaq Al Oulamae).

Le programme est destiné à assurer la sécurité spirituelle de la nation en mettant l'accent sur la sensibilisation et la formation des imams et des prédicateurs dans des domaines en relation avec le cadre doctrinal, afin qu'ils puissent mener à bien leur mission d'orientation et de diffusion du savoir religieux, selon les principes de la pensée religieuse éclairée.

Ce plan de réforme, qui vient conforter les mosquées dans la vocation qui est la leur en tant que lieux de culte et d'orientation spirituelle, prend en compte les exigences d'une interaction continue avec les ouléma et d'une formation adaptée sur les plans théorique et pratique s'inspirant du Fiqh attayssir (doctrine jurisprudentielle préconisant les modalités d'application les plus souples pour remplir les obligations religieuses).

L'objectif est de faire en sorte que les imams puissent accomplir au mieux leur noble mission et contribuer à la réhabilitation de l'action des mosquées en vue de conforter la sécurité spirituelle de la nation.

Le programme de qualification des imams s'articule autour de quatre principaux axes ayant trait aux fondements de l'action des imams (la doctrine des Ahl-sunna wa al-jamâa, la doctrine ashâarite, le rite malékite, le soufisme sunnite, et l'Imarat Al-Mouminine), aux conditions de l'Imamat, à l'enseignement du Saint Coran et des fondements de la prédication et de l'orientation religieuse, ainsi qu'au savoir requis pour une meilleure réhabilitation du rôle de l'Imam dans la préservation de la sécurité spirituelle et au service de la société.

Ce programme, qui prévoit deux rencontres mensuelles entre les Imams d'une commune rurale ou urbaine et un Alem-encadrant désigné par le conseil supérieur des oulémas, profitera aux Imams des mosquées relevant des différentes communes du Royaume qui sont au nombre de 44.600 Imams.

L'encadrement de cette opération est assuré par 1.426 oulémas, sous la supervision des conseils locaux des oulémas et des délégués du ministère des Habous et des Affaires islamiques.

A cette occasion, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, M. Ahmed Toufiq, a souligné, dans un exposé devant SM le Roi, Amir Al Mouminine, que la mise en place de ce programme intervient en application des Hautes directives contenues dans le discours royal du 26 Ramadan 1429 (27 septembre 2008).

Dans ce discours, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, avait donné Ses Hautes instructions pour la mise en chantier d'un programme global d'encadrement et de mise à niveau des imams de mosquées, conformément au pacte des oulémas et selon un plan bien défini, sous l'impulsion du Conseil supérieur des oulémas, en coordination avec le ministère des Habous et des Affaires islamiques, a-t-il rappelé.

M. Toufiq a indiqué que les conseils locaux des oulémas ont, en coordination avec le ministère, élaboré un programme global pour la réalisation des objectifs tracés, tout en veillant au renforcement des capacités administratives et à la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires au succès de ce chantier.

Les mesures prises pour la réforme du champ religieux, a-t-il rappelé, trouvent leur fondement et tirent leur légitimité des principes d'Imarat Al Mouminine, mettant en relief le rôle de premier plan joué par les imams dans la gestion des affaires religieuses en tant que dépositaires de la charge de prédication, d'orientation des citoyens et de gestion des Maisons de Dieu.

Par la même occasion, SM le Roi, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a reçu un groupe d'oulémas représentant la région du Sous.

L'Imam a souligné que si le devoir de quête des sciences et du savoir incombe au commun de la communauté, la sainte religion a investi les oulémas d'une mission toute particulière pour inculquer ce savoir.

L'Imam a mis en exergue la mission d'orientation religieuse qui incombe aux Oulémas, tant au sein de la mosquée qu'en dehors des lieux de culte, ajoutant que les oulémas du royaume accomplissent la lourde mission d'éclairer les croyants au sujet de leur religion aux côtés de SM le Roi, Amir Al Mouminine, garant de la sérénité spirituelle de la nation et de la pérennité de sa religion.

SM le Roi, Amir Al Mouminine, engage ainsi les Oulémas à aller à la rencontre des fidèles pour les éclairer sur les affaires concernant leur vie religieuse et à assurer une compréhension judicieuse et cohérente des prescriptions de l'islam, pour pouvoir contribuer ainsi à la propagation des valeurs et vertus réelles de l'Islam comme la droiture, la tolérance et la modération.

Ce pacte hautement louable entre Amir Al Mouminine et la communauté des oulémas a toujours été porteur de bienfaits pour la Oumma marocaine qui est de tout temps restée attachée aux prescriptions et enseignements du saint Coran et de la tradition immaculée du prophète, sur lui prière et bénédiction, a relevé l'Imam.

A la fin de son prêche, l'imam a imploré le Tout- Puissant d'accorder soutien et assistance à SM le Roi, Amir Al Mouminine, protecteur du culte et de la religion, de préserver le Souverain, en tant que source de bienfaits pour la Oumma et de le combler en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre famille royale. L'Imam a également élevé les prières au Très-Haut d'entourer de sa sainte miséricorde feu SM Mohammed V et feu SM Hassan II et de les accueillir dans son vaste paradis

parmi les prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux.  
MAPF